

Fonction publique genevoise et budget 2021 du Conseil d'Etat La grève et la manifestation du jeudi 29 octobre sont maintenues selon le programme prévu initialement

Après consultation du service juridique du canton et de la police et dans le respect des nouvelles prescriptions sanitaires décidées par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat, le Cartel intersyndical confirme la journée d'action du 29 octobre 2020.

Ainsi, la journée de grève et la manifestation décidées à l'unanimité par les 6000 personnes réunies le 15 octobre sur la Promenade St-Antoine sont maintenues selon le programme initialement prévu (voir tract en annexe).

Les Assemblées sectorielles qui se dérouleront en matinée sur les lieux de travail ou dans la salle du Faubourg respecteront également les prescriptions cantonales et fédérales (port du masque et un maximum de 100 personnes par salle).

La manifestation du 29 octobre se déroulera selon le programme suivant :

14h30 Rendez-vous sur la Place Neuve – prises de parole

Départ de la manifestation (Corraterie, rues Basses, rue du Rhône, place du Port, Pont du Mt-Blanc, rue des Alpes, Grand-Pré, Vermont)

17h30 Arrivé sur la Place des Nations

18h00 Fin de la manifestation

Le Cartel intersyndical tient ainsi à confirmer sa revendication demandant le retrait par le Conseil d'Etat des projets de loi 12'780 et 12'781 (réduction linéaire de tous les salaires de 1% applicable à toute la fonction publique et aux secteurs subventionnés ainsi que blocage de l'annuité 2021).

Le Bureau Cartel :

Françoise Weber 2079 792 86 48 Olivier Baud 2076 371 39 70

Vincent Bircher 223 99 65